

	VOLETS ROULANTS	BE-I-136-C
www.lenouv.com	NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN Tous volets roulants	07/07/2014
Tél : 02-29-40-14-14		N° page : 1/2 Rédigé par : MC



Conseils d'utilisation

Dans le cas de manœuvre à **tirage direct**, il est impératif d'adopter un mouvement souple et délicat que ce soit lors de la descente ou de la remontée du volet.

Pour les volets roulants à projection, ne jamais manœuvrer ce dernier en position projetée.

Dans le cas de manœuvre à **sangle**, il est conseillé d'accompagner la descente du tablier en freinant la sangle.

Ne jamais laisser le tablier tomber violemment. **(Uniquement pour VR Rénovation, Bloc Molène et Iroise)**

Dans le cas de manœuvre à **tringle oscillante**, effectuer un mouvement régulier en utilisant vos deux mains, sans forcer et sans brutalité.

Dans le cas de manœuvre **électrique**, ne pas répéter des manœuvres sur un court espace de temps. Ceci pourrait engendrer une surchauffe du moteur et altérer sa durée de vie.

Instructions importantes de sécurité à suivre impérativement

Mise en garde : il est important pour la sécurité des personnes de suivre toutes ces instructions.

- CONSERVER CES INSTRUCTIONS

- Votre installateur doit vous informer des opérations de maintenance nécessaires.
- Nous recommandons la présence d'au moins un point de commande à proximité du produit motorisé.
- Les appareils électriques ne sont pas prévus pour être utilisés par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites.
- Mettre les dispositifs de commande hors de portée des enfants.
- Il est recommandé d'installer au moins une manœuvre de dépannage par foyer.
- Surveiller le produit motorisé lorsqu'il est en mouvement et éloigner les personnes de celui-ci.
- Lors d'opérations d'entretien, déconnecter la motorisation de l'alimentation électrique.
- Eviter les manœuvres lors de la formation de gel sur le produit motorisé.

Pour l'ensemble des volets, quel que soit le type de manœuvre, vérifier fréquemment l'installation pour déceler tous mouvements inhabituels ou tous signes d'usure.

Notice d'entretien

Afin de garantir longévité à vos volets roulants, il est recommandé de les nettoyer 1 à 2 fois par an pour les lames PVC et tous les 3 mois dans le cas de lames Aluminium. Suivant l'exposition du volet (Bord de mer, exposition au vent, à l'humidité, aux UV...), doubler la fréquence d'entretien.

Les détergents, ustensiles abrasifs et appareil à haute pression sont à proscrire. Ils pourraient altérer prématurément l'esthétique et la durée de vie du volet roulant.

- Lames Aluminium laquées :

Nettoyage à l'éponge et à l'eau savonneuse de l'ensemble des lames, ainsi que des coulisses.
Rincer à l'eau claire puis essuyer.

- Lames PVC :

Un dépoussiérage régulier des lames est nécessaire.
Le nettoyage s'effectuera à l'eau savonneuse.
Rincer à l'eau claire puis essuyer.

Au cours de la vie du volet roulant et suivant son utilisation, les pièces fortement sollicitées (mécanisme, tringle oscillante, sangle...) s'altèrent de façon normale et peuvent être amenées au remplacement.